

## MEDIRECT COMPTE D'ÉPARGNE EXPRESS

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Type de compte                             | Un compte d'épargne non-réglementé en euro, avec un accès direct à votre argent.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Devise                                     | EUR                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Pré-requis                                 | <p>Il n'est plus possible d'ouvrir un compte d'épargne Express.</p> <p>Le titulaire d'un compte doit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• avoir au minimum 18 ans</li><li>• être résident belge possédant une carte d'identité belge ou une carte de séjour belge</li></ul>                                                                                                                                                                             |
| Durée                                      | Le compte d'épargne est à durée indéterminée.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Taux                                       | <p>Taux d'intérêt de 0,07% net par an (brut 0,10 % sujet à 30% de précompte mobilier).</p> <p>Nos taux d'intérêts sont des taux de base (pas de prime de fidélité). Les taux d'intérêt peuvent être modifiés par MeDirect à tout moment. Le client sera informé par le biais d'un e-mail ou d'un message sécurisé.</p>                                                                                                                                           |
| Calcul des intérêts                        | Les intérêts sont calculés quotidiennement sur le solde du compte d'épargne Express.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Versement des intérêts                     | Les intérêts sont crédités tous les trois mois, le dernier jour ouvrable du mois de mars, juin, septembre et décembre.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Risques                                    | <p>En cas de faillite ou risque de faillite d'une institution financière, l'épargnant court un risque de perte de son épargne ou il peut être l'objet d'une diminution/conversion en actions (Bail-in) du montant de sa créance sur l'institution financière au-dessus du montant de 100.000 EUR garanti par la garantie des dépôts.</p> <p>Risque d'inflation : La hausse continue des prix pourrait faire perdre de la valeur à l'argent épargné.</p>          |
| Comment ouvrir un compte ?                 | Il n'est plus possible d'ouvrir un compte d'épargne Express.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Transactions/Montant maximum               | Les retraits peuvent être effectués à tout moment.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Frais                                      | La gestion d'un compte d'épargne Express est gratuite.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Conditions et informations complémentaires | <p>Cette fiche produit vous est fournie à titre purement informatif.</p> <p>En cas de changement de taux, les clients seront informés par email ou message sécurisé.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Plaintes                                   | <p>Les éventuelles plaintes peuvent être adressées :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• à <a href="mailto:complaints@medirect.be">complaints@medirect.be</a> en première instance</li><li>• ou au Service de Médiation pour le Consommateur: North Gate II, Boulevard Roi Albert II 8, bte 1, B-1000 Bruxelles.</li></ul> <p>Tel: 02/702.52.00 – E-mail: <a href="mailto:contact@consumentenombudsdienst.be">contact@consumentenombudsdienst.be</a></p> |